



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie 3.10

N° de demande :	2006-4735 et 2006-4737
Catégorie :	Catégorie C, sous-catégorie C3.10 (Nouveau mélange en cuve)
Produit :	Fongicide foliaire Folicur 432 F
N° d'homologation :	25940
Matière active (m.a.) :	Tébuconazole (432 g/L)
N° de document de l'ARLA :	1401463

Contexte

Le fongicide foliaire Folicur 432F (Folicur 432F Foliar Fungicide, n° d'homologation 25940) est actuellement homologué en dose de 125 g m.a./ha pour réprimer la fusariose de l'épi et supprimer les maladies foliaires dans les cultures de blé (blé de printemps, blé d'hiver et blé dur).

L'herbicide Puma¹²⁰ Super (n° d'homologation 25864) est actuellement homologué pour le traitement des cultures de blé de printemps, de blé dur, d'orge de printemps et de ray-grass vivace (dans ce dernier cas, plantules cultivées pour les semences) contre la folle avoine, la sétaine verte, la sétaine glauque et le pied-de-coq, dans les provinces des Prairies et dans la partie de la région de la rivière de la Paix qui est située en Colombie-Britannique. Puma¹²⁰ Super (46 à 92 g m.a./ha) peut être utilisé en mélange en cuve avec Buctril M (560 g m.a./ha) ou l'herbicide Refine Extra 75DF (Refine Extra 75DF Herbicide, 15 g m.a./ha). Il convient de préciser que l'application de Puma¹²⁰ Super sur les cultures de blé d'hiver n'est pas homologuée.

L'herbicide Refine Extra 75DF (n° d'homologation 22352) est actuellement homologué pour la suppression ou la répression des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de blé (blé de printemps, blé d'hiver et blé dur), d'orge, d'avoine et de graminées (dans ce dernier cas, plantules et peuplements établis destinés uniquement à la production de fourrage et de semences). Le mélange en cuve de Refine Extra (15 g m.a./ha) et Puma¹²⁰ Super (46 à 92 g m.a./ha) peut être utilisé sur les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur) et d'orge. Il doit être appliqué sur les cultures de blé de printemps et de blé dur lorsque les plantules sont au stade une à six feuilles et trois talles et que les graminées annuelles nuisibles sont au stade une à six feuilles (jusqu'à l'émergence de la troisième talle). Un agent surfactant non ionique N'EST PAS NÉCESSAIRE lorsque Refine Extra est préparé sous forme de mélange en cuve avec Puma¹²⁰ Super.

L'herbicide Buctril M (n° d'homologation 18022) est actuellement homologué pour la suppression ou la répression des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de blé (blé de printemps, blé dur et blé d'hiver), d'orge, d'avoine, de lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), de maïs, de seigle d'automne, d'alpiste des Canaries et de graminées (dans ce dernier cas, plantules et peuplements établis). Le mélange en cuve de Buctril M (560 g m.a./ha) avec Puma¹²⁰ Super (46 à 92 g m.a./ha) actuellement homologué peut être utilisé pour le traitement des cultures de blé de printemps et de blé dur dans les provinces des Prairies et dans la partie de la région de la rivière de la Paix qui est située en Colombie-Britannique. Le mélange doit être appliqué sur les cultures de blé de printemps et de blé dur lorsque les plantules sont au stade une à six feuilles et trois talles et que les graminées annuelles nuisibles sont au stade une à six feuilles.

But de la demande

Cette demande vise à modifier l'homologation du fongicide foliaire Folicur 432F pour :

- 1) diminuer la dose d'application de Folicur 432F actuellement homologuée, soit 125 g m.a./ha, pour la faire passer à 94 g m.a./ha, pour la suppression des maladies foliaires, et ajouter un agent surfactant non ionique homologué (Agral 90 ou Agsurf; 0,125 % v/v);
- 2) ajouter la possibilité d'un mélange en cuve de Folicur 432F (94 g m.a./ha) avec Puma¹²⁰ Super (92 g m.a./ha) et Refine Extra (15 g m.a./ha);
- 3) ajouter la possibilité d'un mélange en cuve de Folicur 432F (94 g m.a./ha) avec Buctril M (560 g m.a./ha);
- 4) ajouter la possibilité d'un mélange en cuve de Folicur 432F (94 g m.a./ha) avec Buctril M (560 g m.a./ha) et Puma¹²⁰ Super (92 g m.a./ha).

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Une évaluation des propriétés chimiques n'est pas requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas non plus requises car la seule modification apportée au profil d'emploi était l'ajout de possibilités de mélanges en cuve de Folicur 432F avec Refine Extra, Buctril M et Puma¹²⁰ Super.

Évaluation de la valeur

Efficacité du fongicide : Dans le cadre de six essais réalisés au Manitoba et en Ontario, on a comparé l'efficacité de Folicur 432F seul (sans herbicide, à la dose proposée sur l'étiquette) à celle de Folicur 432F préparé en mélange en cuve avec Puma et/ou Buctril M (aux doses proposées) contre la tache bronzée (*Pyrenophora tritici-repentis*). On n'a constaté aucune différence dans le degré de suppression. L'efficacité de Folicur contre d'autres maladies ne devrait pas être altérée lorsque ce produit est préparé sous forme de mélange en cuve avec un ou plusieurs herbicides. Aucun signe de phytotoxicité n'a été décelé dans le cadre de ces essais.

Efficacité des herbicides : Dans le cadre de dix essais saisonniers uniques réalisés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta sur deux ans, on a évalué l'efficacité des herbicides par examen visuel pendant toute la saison de végétation. Les données relatives aux mélanges en cuve proposés avec Folicur 432F, recueillies du jour 31 au jour 50, confirment les allégations de suppression de huit espèces de mauvaises herbes à feuilles larges et de deux espèces de graminées nuisibles figurant sur l'étiquette des herbicides.

Dans le cadre de 16 essais saisonniers uniques réalisés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta sur 2 ans, on a évalué les effets néfastes (dommages) sur les cultures par examen visuel pendant toute la saison de végétation. Les données relatives aux mélanges en cuve proposés avec Folicur 432F, recueillies du jour 21 au jour 50, confirment les allégations d'innocuité pour les cultures de blé de printemps, de blé dur et de blé d'hiver. On a aussi évalué le rendement des cultures dans le cadre de 14 essais. Après l'application des mélanges en cuve proposés avec le fongicide Folicur 432F, le rendement était semblable à celui obtenu après l'application des mélanges en cuve sans Folicur 432F.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation de l'étiquette du fongicide Folicur 432F afin d'y inclure la possibilité d'effectuer les mélanges en cuve suivants :

- Folicur 432F + Puma¹²⁰ Super + Refine Extra;
- Folicur 432F + Buctril M;
- Folicur 432F + Buctril M + Puma¹²⁰ Super.

Références

A. LISTE D'ÉTUDES ET DE RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE TITULAIRE

ÉVALUATION DE LA VALEUR

PMRA 1311014 FOLICUR 432 F Foliar Fungicide. Data to Support a Tank-mixture with Puma¹²⁰ Super + Refine Extra Herbicides in Wheat. Part 10 Efficacy/Value. July 25, 2006. Bayer CropScience. p. 258.

PMRA 1283996 FOLICUR 432 F Foliar Fungicide. Data to Support Buctril M and Puma¹²⁰ Super Herbicide Tank-mixtures in Wheat. Part 10 Efficacy/Value. July 11, 2006. Bayer CropScience. p. 259.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.